

*Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*

Code NATURA 2000 : 7210*-1	Code CORINE Biotope : 53.3
Statut : habitat naturel prioritaire	Typologie: Végétation à <i>Cladium mariscus</i>
Superficie : 3,84ha	Représentativité : 5,3% de la surface du site



Cladiaie du lac de Lourdes



Détail d'une tige de Marisque

Description générale

Les Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae* sont des végétations caractérisées par la présence, et souvent par la dominance, du Marisque (*Cladium mariscus*), se développant sur des substrats organiques tourbeux, mésotrophes à eutrophes, souvent en contact avec des groupements de bas-marais neutro-alcalins, parfois avec des végétations acidiphiles.

La physionomie de cette formation peut être variable, en fonction de la densité de Marisque, de quelques pieds disséminés au sein de groupements de bas-marais ou de tourbières de transition diversifiés et ouverts, jusqu'à des cladiaies fortement impénétrables, comme c'est le cas sur le site de la Vallée de la Charente.

Répartition géographique

Cet habitat présente une large aire de répartition en France mais trouve son optimum de développement aux étages planitiaires et collinéen du secteur thermophile dans les régions aux roches mères calcaires. Il se trouve encore bien représenté dans le Bassin parisien, la vallée sur Rhône et en Aquitaine. Il est absent des massifs cristallins comme le Massif central ou le Massif armoricain où il se limite presque exclusivement aux marais arrière-littoraux.

Espèces caractéristiques

Marisque (*Cladium mariscus*), Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*), Salicaire commune (*Lythrum salicaria*),

Intérêt patrimonial

Les cladiaies denses dans un bon état de conservation ont une grande valeur patrimoniale du fait de leur structuration verticale très particulières favorable à une grande diversité d'insectes et autres invertébrés. Cependant, ces formations, presque monospécifiques, présentent peut d'intérêt pour la flore.

Les cladiaies ouvertes présentent, en revanche, un intérêt lié à la flore qui accompagne le Marisque, avec certaines espèces à grande valeur patrimoniale. De plus, cette formation se développe généralement au sein de bas-marais alcalins ou de tourbières de transition, habitats d'intérêt communautaire, constituant des mosaïques à forte valeur patrimoniale.

Ainsi, quelque soit la physionomie de cette formation (ouverte ou fermée), la cladiaie est une formation à intérêt patrimonial fort.

Evolution naturelle

L'évolution de la cladiaie dépend du niveau trophique : le Marisque apprécie particulièrement les tourbes mésotrophes, alors qu'il est concurrencé par le roseau sur les tourbes eutrophes et qu'il se développe mal en conditions oligotrophes ; ainsi que du bilan hydrique. En effet, si les précipitations sont importantes les conditions sont favorables au développement de buttes d'ombrotrophisation (constituées de Sphaignes) et la cladiaie peut évoluer vers une tourbière acidiphile. En revanche, si le bilan hydrique est défavorable, les sphaignes ne peuvent s'installer, et la formation évolue vers une cladiaie dense.

Ces formations denses sont généralement stables car l'importante accumulation de litière empêche le développement de d'autres espèces végétales, notamment de ligneux. Cependant, si, lors de la colonisation du bas-marais par le Marisque, des ligneux sont parvenus à germer, le marisque parviendra à dominer dans un premier temps mais sera progressivement supplanter par les ligneux dont le développement entraînera sa disparition, le Marisque étant une espèce héliophile qui se maintient difficilement sous couvert arboré.

De même, une ouverte au sein d'une cladiaie dense permet à un cortège floristique plus diversifié de s'exprimer, mais favorise également la germination d'espèces ligneuses.

Menaces habituellement constatées

A l'échelle nationale, cette formation, comme les autres habitats tourbeux, a connu une forte régression du fait du drainage, de l'intensification de travaux agricoles, de la pollution des eaux d'alimentation (eutrophisation notamment), de la modification du régime hydrique des cours d'eau, de la mise en décharge ou du comblement de certains sites...

Le Marisque est particulièrement sensible aux variations de niveaux d'eau, en particulier à l'abaissement du niveau de la nappe qui lui est préjudiciable. Cette exondation est de plus favorable à d'autres espèces comme le Roseau, la Molinie ou les ligneux, qui finissent par entrer en concurrence avec le Marisque.

L'abandon de ces milieux est également une forme de menace sur certains sites, comme ici, soumis à une dynamique de boisement spontané, entraînant le fermeture du milieu et la forte régression, voire la disparition de l'habitat sous couvert boisé.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Il s'agit d'une formation dense et assez basse (hauteur avoisinant 1,30 m), constituée presque exclusivement de Marisque (*Cladium mariscus*, protégé au niveau régional). Cet habitat est bien représenté sur le site (24% de la surface de la tourbière) et forme une ceinture autour de la tourbière, dans la zone de collecte des eaux de ruissellement. D'autres espèces peuvent également être observées dans cette formation comme la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*), la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*) ou la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*, protégée au niveau régional). Il s'agit ici d'une formation de bonne typicité.

Localisation sur le site

Sur la tourbière du lac de Lourdes, la cladiaie constitue une ceinture d'une épaisseur variable, tout autour de la tourbière acide.

Etat de conservation

Cette formation suit actuellement une dynamique de colonisation rapide par des ligneux tels que la Bourdaine, le Bouleau (*Betula pendula*), ou l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) du fait de l'absence de gestion. L'état de conservation de cet habitat sur la tourbière du lac de Lourdes est donc moyen.

Etat à privilégier

Pour les cladiaies denses, comme ici, l'état à privilégier dépend de la richesse de la faune invertébré. Si cette faune est riche, il convient de conserver cette formation dense en l'état, au détriment de la flore qui restera relativement peu diversifiée.

En revanche, si la faune invertébrée est pauvre, une cladiaie plus ouverte, à flore plus riche pourra être favoriser.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Comme il l'a été dit précédemment, la gestion envisageable sur le site dépend en premier lieu de la richesse de la faune invertébrée afin de définir si le milieu doit être réouvert et dans quels secteurs.

Pour les cladiaies denses, favorables aux invertébrés, il est recommandé de ne pas intervenir et de laisser évoluer le milieu spontanément, en surveillant attentivement la progression des ligneux. Des interventions visant l'élimination de ligneux pourront être envisagées. Elles devront être réalisées manuellement, en évitant les périodes de libération de semences et en prenant soin d'évacuer les déchets de coupe de la cladiaie en limitant au maximum de déstructurer le milieu. L'utilisation du brûlis contrôlé peut aussi être envisagée pour éliminer les ligneux à conditions qu'il n'y ait pas de risque de destruction d'espèces invertébrées patrimoniales (insectes et mollusques notamment).

Si l'objectif de la gestion est de rouvrir la cladiaie afin favoriser l'expression d'un cortège plus diversifier d'espèces végétales, des interventions de fauche ou de mise en pâturage seront nécessaires pour faire régresser le Marisque puis pour contenir son développement.

Dans le cadre d'une gestion par fauche, celle-ci doit être tardive (août-septembre), réalisée tous 3 à 5 ans, en fonction de la densité de Marisque souhaitée, et doit s'accompagner d'une exportation de la matière organique.

De plus, quelques interventions comme le boisement artificiel, la mise en culture et les interventions ayant pour conséquence une modification du régime hydrique, sont à proscrire.